

Manuel de pédagogie universitaire

mpu.usj.edu.lb/manuel

**Chapitres supplémentaires
2016 - 2017**

avec le soutien de

Maquette et mise en page : Murielle Chahine Toby, *Service des publications et de la communication (Spcom-USJ)*

Mise en page HTML Lina Koleilat Ghalayini

Imprimé à Beyrouth, 2014, Byblos

© *Tous droits réservés à la Mission de pédagogie universitaire - Université Saint-Joseph*

Des chapitres supplémentaires ont été ajoutés en 2015 et en 2017

B-I - INTRODUCTION AUX MÉTHODES ACTIVES

Depuis que le développement des compétences est visé par l'enseignement supérieur, la participation active des étudiants devient une condition inhérente à toute intervention éducative. Des résultats d'apprentissage mobilisables dans des situations réelles sont désormais attendus. Il ne s'agit plus de se contenter de transmettre des informations (activité certainement utile), mais de passer à un modèle d'enseignement où l'étudiant devient acteur dans la construction de son savoir. Les contextes d'enseignement et la nature du traitement de l'information effectué au moment de l'apprentissage conditionnent la transférabilité des connaissances et le développement des compétences (Vanpee D., Godin V., Lebrun M., 2008).

Il s'agit donc de passer des pédagogies dites « traditionnelles », centrées sur les savoirs à transmettre et sur le « maître » qui enseigne, aux pédagogies dites « actives » centrées sur l'étudiant dans sa globalité et sur sa capacité à « construire » son savoir (Meirieu P., 2006). Si les pédagogies traditionnelles, certes utiles, consistent à expliquer la théorie suivie d'exercices d'application et à répéter pour remédier, elles semblent être insuffisantes pour développer des compétences transférables et un savoir mobilisable dans de nouvelles situations. Elles risquent également de favoriser le conditionnement de l'apprenant, la stagnation des connaissances et la construction d'un « savoir mort ». D'ailleurs, même au niveau de la mémorisation des connaissances, le cours magistral traditionnel s'avère déficient comme en témoigne Karen Hume dans son ouvrage intitulé « *Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ?* » :

Tableau des démarches pédagogiques (Hume K., 2009)

| Pédagogie | Méthode d'enseignement | Taux de mémorisation après 24 heures |
|----------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|
| Processus verbal | Exposé magistral traditionnel | 5% |
| | Lecture | 10% |
| Processus verbal et visuel | Audiovisuel | 20% |
| | Démonstration | 30% |
| | Groupe de discussion | 50% |
| Action | Mise en pratique | 75% |
| | Enseignement aux pairs | 90% |

Vu la faible rentabilité des méthodes dites passives, il serait donc intéressant d'adopter des pédagogies dites « actives » pour favoriser l'apprentissage, la motivation, la transférabilité et le développement des compétences.

La Pédagogie Active (PA) est liée à ce qu'on nomme l'apprentissage expérientiel, c'est à dire « apprendre en faisant ». Il s'agit d'impliquer l'apprenant dans des situations (fictives ou réelles) pour qu'il puisse utiliser ses compétences et les faire évoluer au cours de la formation (Piaget, J. Dewey, J. et Levin, K.), d'où l'intérêt d'adopter des pédagogies plus orientées vers l'individu et qui tiennent compte de ses acquis et de ses expériences, le but étant de l'aider à construire des compétences exploitables dans l'environnement du travail. La pédagogie active est basée sur les principes suivants : rendre l'étudiant acteur de sa formation, avoir recours à des méthodes interactives inspirées du vécu, se mettre en retrait, favoriser les travaux de groupes, les travaux de longue haleine, l'auto-évaluation et l'appropriation positive des changements.

Cette pédagogie active a été traduite en méthodes d'enseignement actives qui, selon Lebrun (2010), se distinguent par les caractéristiques suivantes :

- elles sont ancrées dans un contexte actuel et qui fait sens ;
- elles offrent un large éventail de ressources ;
- elles mobilisent des compétences ;
- elles s'appuient sur des interactions entre les divers partenaires de la relation pédagogique ;
- elles conduisent à la production de « quelque chose » de personnel (nouvelles connaissances et compétences, projets, solutions d'un problème, rapports, objets techniques ...)

Il est fondamental de signaler que ce ne sont ni les machines, ni les logiciels, ni même les dispositifs pédagogiques complexes (certes utiles et facilitateurs) qui permettent, à eux seuls, l'intégration de méthodes actives dans l'enseignement. Il est indispensable de distinguer « outils » et « méthodes d'enseignement ». Selon Lebrun (2010), les technologies de l'information ne peuvent favoriser l'apprentissage que lorsque la pédagogie est de bonne qualité et qu'il y a cohérence entre les outils, les méthodes et les objectifs. De manière simple, l'enseignant pourrait se poser deux questions, à la fin d'une séance de cours, pour identifier dans quelle mesure il a eu recours aux méthodes d'enseignement actives :

- Durant ma séance de cours, qui a pris plus la parole, mes étudiants ou moi-même ? (pourcentage de prise de parole par séance de cours)
- Durant ma séance de cours, qui a travaillé plus ? qui a produit ? mes étudiants ou moi-même ? (mise des étudiants en activité et productions réalisées)

Nous nous limiterons dans ce qui suit au développement de sept méthodes d'enseignement actives :

- 1- Cours magistral interactif
- 2- Travail en sous-groupes
- 3- Situtation - Problème
- 4- Jeu de rôle / Simulation
- 5- Communication orale
- 6- Dispositifs d'apprentissage numériques

Fadi EL-HAGE
2013